

Peut-on négocier avec Dieu ?

Approche biblique et pratique

Nicolas Blum¹

Résumé : *La négociation fait partie des relations humaines. Mais est-elle une forme valable de notre relation avec Dieu ? Cet article propose un parcours biblique original sur un sujet controversé qui a trait à la vie de prière du croyant. Il vise également à interroger notre pratique et les raisons qui pourraient nous conduire à vouloir négocier avec Dieu.*

Abstract : *Bargaining is a part of human relationships, but is it a valid aspect of our relationship with God ? This article offers an original biblical approach to a controversial topic which is linked with the believer's prayer life. It also aims to question our practices and the reasons which could lead us to want to bargain with God.*

Introduction

À une personne en recherche spirituelle, un pasteur donnait le conseil de « mettre Dieu à l'épreuve ». Récemment, un couple missionnaire disait avoir « placé des toisons » avant son départ en mission. Une figure marquante de l'histoire de l'Église comme George Müller défendait l'idée de « plaider avec Dieu ». Frère André, fondateur de l'organisation Portes Ouvertes, choisit pour titre d'un de ses livres : *Et Dieu changea ses plans*. Ces manières de s'exprimer semblent aller dans le même sens et nous ont conduit à poser la question : peut-on négocier avec Dieu ?

1. Après des études initiales en gestion et plusieurs années en cabinet d'audit financier, Nicolas Blum travaille comme Coordinateur Régional des Groupes Bibliques Universitaires à Paris-Saclay. Cet article est basé sur sa dissertation de fin d'études à l'Institut Biblique de Nogent (mai 2014).

Négocier, c'est « établir, régler (un accord) entre deux parties² ». Cela se fait soit pour résoudre des différends, soit pour mener à bien une transaction commerciale, soit pour maîtriser équitablement une situation appartenant à la vie politique ou à la vie courante. Un dialogue est nécessaire, dans le respect mutuel des intérêts en présence.

La négociation fait partie des relations humaines. Mais cela est-il transposable à la relation avec Dieu ? Bon nombre de croyants pensent en trouver des exemples dans la Bible. Nous nous concentrerons dans ce qui suit sur ce qui est le principal vecteur du dialogue avec Dieu : la prière.

Notre approche se fera selon deux axes. Le premier sera biblique. Le second sera d'ordre pratique. Faute d'espace, nous laisserons de côté la dimension dogmatique de l'analyse, ainsi que l'examen des différentes stratégies et typologies de négociation³.

La recherche des fondements bibliques suggère que l'Ancien Testament contient plusieurs prières susceptibles d'aller dans le sens de la négociation. Nous retiendrons dans notre première partie les prières de croyants « modèles », considérés comme tels par le Nouveau Testament, comme Abraham et Moïse, dont la piété a influencé le peuple de Dieu de tous les temps. Nous nous intéresserons également à un croyant moins connu, en la personne de Josaphat. Dans une seconde partie nous soulignerons le fait que le Nouveau Testament ne semble pas présenter d'exemple équivalent à ce type de prière. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons à ce font les croyants en interrogeant la pratique, ainsi qu'aux présupposés et conséquences que cela peut avoir. Enfin, notre dernière partie sera consacrée à quelques considérations sur la nature de la prière qui permettraient de dépasser les velléités négociatrices.

2. *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2009, p. 1681.

3. Sur ce sujet, voir Richard FALO, *Jacob et Laban, un exemple de négociation : essai d'analyse psychosociologique et lecture éthique de Gn 31*, Mémoire présenté à la Faculté Libre de Théologie Évangélique, en vue d'obtenir le grade de maître en théologie, Vaux-sur-Seine, 1994, p. 10-33.

I. Une pratique vétérotestamentaire récurrente ?

I.1. La prière d'Abraham relative à Sodome et Gomorrhe

Lorsque l'on réfléchit aux fondements bibliques de la négociation avec Dieu, le premier texte qui vient à l'esprit est en général la prière d'Abraham en faveur de Sodome et Gomorrhe telle qu'elle se trouve en Genèse 18.17-33. Son examen est d'autant plus important qu'il s'agit du « premier exemple de prière de demande un peu développé que nous livre [l'Ancien Testament]⁴ ».

Abraham formule à six reprises la requête que Dieu ne détruise pas la ville. Il ponctue ses demandes de formules d'apaisement ou de soumission. « [...] La motivation première d'Abraham est la survie de sa famille, [...] son argument est la justice, et [...] sa demande explicite est la délivrance de toute la Pentapole⁵. » Abraham négocie, mais ce n'est pas donnant-donnant. Il ne propose rien en échange. Il exprime simplement son sentiment que Dieu ne serait pas juste s'il punissait le juste avec l'impie.

On a l'impression qu'Abraham rappelle à Dieu qu'il est un Dieu juste. En réalité, l'objectif de justice de Dieu est déjà donné en introduction de la rencontre (Gn 18.17-19). Dieu est juste parce qu'il a entendu les prières dénonçant le mal présent à Sodome (Gn 18.20-21), qu'il ne saurait tolérer. On pourrait presque dire que, dans cet échange, Dieu cherche à enseigner à Abraham ce qu'est véritablement sa justice, car comme l'écrit Calvin, « cela sera utile et profitable à instruire sa postérité⁶ ». Dans cette perspective, les demandes d'Abraham s'inscrivent dans le sens de ce que Dieu avait déjà résolu. Le lecteur moderne qui ferait abstraction de l'introduction à cet échange aurait l'impression qu'Abraham arrache quelque chose à Dieu, qu'il négocie et obtient ce qu'il veut de la part de Dieu. Et en effet, dans la forme, il s'agit bien d'une négociation, et non pas d'une illusion de négociation. Mais en réalité,

4. Joël RICHERD, *L'efficacité de la prière de demande et les difficultés dogmatiques qui s'y rattachent*, Mémoire présenté à la Faculté Libre de Théologie Évangélique, en vue d'obtenir le grade de maître en théologie, Vaux-sur-Seine, 1998, p. 41.

5. *Ibid.*, p. 57.

6. Jean CALVIN, *Le Livre de la Genèse*, Commentaires de Jean Calvin sur l'Ancien Testament, t. 1, Genève, Labor et Fides, 1961, p. 17.

dans son omniscience, Dieu sait déjà qu'il va détruire la ville. Pour autant, il ne joue pas avec Abraham, car Dieu n'est pas trompeur : il l'éduque. Selon Thierry Huser :

La clé est dans le partage. La prière est grâce. Elle indique que Dieu nous veut partenaires avec lui. La prière d'intercession d'Abraham le dit d'une manière extraordinaire (Genèse 18). Tout commence par une parole de grâce et de partage du Seigneur : « Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire? » dit-il au moment où il s'apprête à « descendre pour voir » la réalité de Sodome. Dieu veut Abraham partenaire dans son souci de justice, d'équité, dans sa volonté de faire grâce aussi loin qu'il le peut⁷...

Dieu aurait-il agi différemment si Abraham n'avait pas intercédé? Sans doute pas, car le nombre de justes sauvés sera inférieur au nombre négocié par Abraham. C'est Dieu qui est à l'origine de cette discussion et non Abraham. C'est lui qui décide de partager avec Abraham le souci qu'il a de la justice, parce qu'Abraham est destiné à être le père de la nation qui sera appelée à vivre selon sa volonté en faisant ce qui est « juste et droit » (Gn 18.19).

Cette prière s'inscrit dans la singularité de la relation entre Dieu et Abraham. Sa normativité est donc tout sauf une évidence. Ceci est accentué par le fait que cette prière adressée à Dieu se déroule dans le cadre d'un dialogue marqué par l'instantanéité et l'immédiateté. Abraham parle. Dieu parle. Ils se répondent dans un dialogue direct et sensible.

I.2. Les prières de Moïse en faveur du peuple d'Israël

Une autre figure majeure de la négociation avec Dieu est Moïse. Les trois prières qui suivent trouvent leur origine dans des moments de crise.

En Exode 32.9-14, en réaction à l'épisode du veau d'or, Dieu veut détruire le peuple d'Israël et faire des descendants de Moïse une nouvelle nation élue.

Moïse plaide contre ce plan. Premièrement, les nations ne comprendront pas une telle action de la part de Dieu; elles verront l'Exode comme une manifestation de sa colère, et non de sa grâce. Dieu sera perçu dans les

7. Thierry HUSER, *La prière, quel vis-à-vis avec Dieu?*, coll. Question Suivante, Marne-la-Vallée, Farel, 2011, p. 38.

siècles suivants comme un Dieu en colère et vengeur plutôt que comme le Dieu du salut. Deuxièmement, ce plan met en question la fidélité de Dieu à l'alliance conclue avec les patriarches, et le Seigneur doit tenir sa promesse⁸.

Bruce Waltke estime que « Dieu a tout orchestré pour tirer le meilleur de Moïse. [...] Dieu se laisse fléchir parce que Moïse montre que tout ce qui l'intéresse, c'est la réputation de Dieu et non la sienne⁹ ».

En Exode 33.11-23, à la suite de la rupture de l'alliance, Dieu vient de demander à Moïse de guider le peuple vers la terre promise, mais en affirmant : « je n'irai pas au milieu de vous, car vous êtes un peuple rebelle et je pourrais être amené à vous exterminer pendant le voyage » (Ex 33.3). Moïse négocie en demandant à Dieu de ne pas mettre à exécution cette décision. Il cherche à s'assurer le soutien de Dieu dans son œuvre. Ce qu'il demande, c'est d'être mieux équipé pour accomplir sa volonté. Moïse s'appuie sur les affirmations de Dieu lui-même (qui lui a dit qu'il avait trouvé grâce à ses yeux) pour négocier les moyens mis à sa disposition afin de mener à bien la mission qui lui a été confiée, et il obtient gain de cause.

En Nombres 14.10-25, après le rapport des espions envoyés en Canaan, le peuple se soulève contre Moïse et parle de le lapider. Dieu se met en colère et menace à nouveau de détruire le peuple. « Moïse suggère à Dieu d'être raisonnable, il lui fait comprendre que sa réputation est en cause, et il lui demande de rester fidèle à ses promesses¹⁰ ». Si Dieu détruit le peuple, les autres nations se diront qu'il n'avait pas le pouvoir de le conduire dans le pays promis. « De plus, il demande à Yahvé de se rappeler qu'il a dit de lui-même qu'il est un Dieu miséricordieux¹¹. » Le résultat est que Dieu pardonne au peuple, mais lui ordonne de retourner dans le désert.

Dans ces textes, Moïse négocie pour obtenir une faveur de la part de Dieu, que ce soit sa clémence ou sa présence. Il ne s'agit pas de demandes

8. Bruce WALTKE, *Théologie de l'Ancien Testament*, trad. de l'anglais par Jean-Philippe Bru, Charols, Excelsis, 2012, p. 493.

9. *Ibid.*, p. 494.

10. Walter VOGELS, *Moïse aux multiples visages. De l'Exode au Deutéronome*, Montréal/Paris, Mediaspaul/Cerf, 1998, p. 233.

11. *Ibid.*

dont il serait le seul bénéficiaire, mais elles s'inscrivent toutes dans le cadre de sa mission de responsable du peuple, nommé par Dieu. C'est cette vocation spécifique qui l'a conduit à développer une relation spécifique avec Dieu. Exode 33.11 précise que « l'Éternel s'entretenait avec Moïse directement comme un homme parle avec son ami ». Aucun membre du peuple, pas même les prêtres, n'avait cette possibilité de face-à-face avec Dieu.

1.3. La prière de Josaphat face à l'invasion moabite et ammonite

Roi de Juda cherchant à obéir aux commandements de Dieu (cf. 1 R 22.43), Josaphat se trouve menacé par une invasion de deux peuples voisins, relatée en 2 Chroniques 20.1-29. Sa réaction est de prendre peur, de proclamer un jeûne pour tout le peuple, et de chercher la volonté de Dieu.

La prière publique qu'il formule retient notre attention. Josaphat rappelle à Dieu qui il est, ce qu'il a fait pour le peuple dans le passé, et cite la prière de Salomon lors de l'inauguration du temple. Il rappelle également que les peuples qui le menacent, Dieu avait demandé de les épargner lors de la conquête du pays. Le bienfait qui leur avait été accordé des siècles auparavant se retourne contre son peuple, et Josaphat réclame son intervention.

Dans ce passage, il n'y a pas de dialogue direct entre Josaphat et Dieu, mais Dieu suscite un prophète et répond par son intermédiaire à la demande du roi. Il le rassure et lui annonce qu'il va agir lui-même contre ses ennemis. À ce titre, on pourrait considérer que Josaphat tente de négocier avec Dieu et qu'il obtient gain de cause. Il peut donner l'impression de le mettre face à ses responsabilités : « notre Dieu, n'exerceras-tu pas tes jugements sur eux ? » (2 Ch 20.12).

On peut interpréter la formule comme une exigence apparentée à une négociation et précédée d'une plaidoirie. Mais on pourrait également y voir une humble requête, précédée d'un énoncé des faits, montrant simplement la confiance que Josaphat a en Dieu.

I.4. Synthèse

Les négociations passées en revue ne visent pas à obtenir quelque chose qui puisse accroître la richesse ou la puissance des personnes concernées. Elles tentent de concilier le bien des êtres humains avec la renommée et le caractère de Dieu.

Par ailleurs, rares sont les personnages bibliques qui sont dans le même cas de figure qu'Abraham ou Moïse. Dans le récit biblique, les prophètes ont un accès direct et un dialogue sensible avec Dieu, mais, dans l'Ancien Testament, le reste du peuple n'a pas le même type de relation. Les échanges avec Dieu nécessitent souvent une médiation. Dieu parle à Abraham, car il l'a choisi pour cela. Il parle à Moïse, pour qu'il transmette au peuple des informations. Si l'on cherche à s'identifier à des personnages bibliques, il faudra se situer sans doute davantage dans la situation du peuple que dans celle de Moïse.

Nous considérerons donc que ces prières et interactions avec Dieu sont exemplaires, mais ne sont pas normatives pour la vie de foi. Ce qu'il faut en retenir, pour le lecteur chrétien, n'est pas un modèle de contenu ou de structure, mais un modèle d'attitude des personnages concernés : leur humilité et leur confiance en un Dieu qui maîtrise l'histoire. Comme le rappelle l'Ecclésiaste, « l'on sait ce qu'est l'homme : il ne peut pas contester avec celui qui est plus fort que lui » (Ec 6.10). Le croyant ne peut forcer la main de Dieu par ses prières, même s'il en a parfois l'illusion.

II. Le silence du Nouveau Testament ?

Le fait de négocier ou d'argumenter avec Dieu semble absent du Nouveau Testament. Un examen de l'ensemble des prières et de l'enseignement de Jésus, modèle et auteur de la foi, paraît le confirmer. Les apôtres à sa suite formulent de nombreuses prières de demande, mais ils paraissent suivre l'exemple de leur Seigneur en s'abstenant de toute négociation.

II.1. Le Notre Père et l'exemple de Jésus

Dans son livre *Pratique de la prière*, José Martinez, citant Simone Weil, considère que le Notre Père contient toutes les prières possibles

de la part d'un chrétien, et en particulier toutes les requêtes qui pourraient être formulées : « personne ne peut imaginer une prière qui n'y soit incluse¹² ». La première moitié du Notre Père se rapporte à Dieu, montrant par là que c'est lui qui doit être la priorité en tout, y compris dans la prière. La seconde moitié exprime les besoins de l'homme : pain, pardon, protection. Le Notre Père fait entrer pleinement dans une relation de filiation avec Dieu, par l'intermédiaire de Jésus.

La troisième requête du Notre Père est celle qui nous paraît le plus éclairer notre sujet : « Que ta volonté soit faite » (Mt 6.10). Elle constitue une abdication de l'être humain devant Dieu. Certes, nul ne peut s'opposer à la volonté du Dieu souverain et à la mise en œuvre de ses plans. Mais que l'être humain accepte d'intérioriser ce fait montre qu'il a abdicé la souveraineté sur sa propre vie, ou *a minima* qu'il a résolu d'agir en accord avec une volonté qui n'est pas la sienne. Avec humilité et confiance, il se soumet à son Créateur et Père, ce qui le mène bien loin de l'attitude de celui qui cherche à négocier. Il est à l'image de Jésus dans le jardin de Gethsémané, qui « au cœur même du trouble, lors de l'épreuve suprême¹³ », parvient à maintenir ces dispositions de soumission. Pour José Martinez, « la communion avec Dieu dans la prière et l'action, tel est le secret pour que la volonté divine se fasse sur la terre comme elle se fait au ciel¹⁴ ».

Par l'exemple de sa vie, Jésus présente une mise en pratique de son enseignement sur la prière. Il s'adresse à son Père en tout lieu et à tout moment de la journée, au milieu de la foule (Mc 6.41) ou dans le silence de la retraite (Mt 14.23). Son ministère est indissociable de la prière. Ses prières sont parfois courtes, comme en Matthieu 11.25-26, mais il peut également y consacrer des nuits entières (Lc 6.12). Jésus ne semble donner aucun exemple de négociation dans sa vie de prière telle qu'elle nous est rapportée dans les évangiles. Ce fait est particulièrement significatif, car Jésus affirme : « Pour moi, je sais que tu m'exauces toujours » (Jn 11.42). On peut ainsi considérer que les exaucements qu'il obtenait n'étaient pas liés à des négociations.

12. José MARTINEZ, *Pratique de la prière*, dans *Redécouvrir la prière*, Valence, Ligue pour la Lecture de la Bible, 2008, p. 11.

13. Samuel BÉNÉTREAU, *Les Prières de Jésus. L'unique et l'imitable*, Charols/Vaux-sur-Seine, Excelsis/Édifac, 2009, p. 127.

14. José MARTINEZ, *op. cit.*, p. 60.

II.2. *La confiance en un Dieu qui pourvoit*

L'enseignement de Jésus en général ne laisse pas plus de place à la négociation. Il n'incite à aucun moment ses disciples à se placer dans cette attitude intérieure. « Mais si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, vous l'obtiendrez » (Jn 15.7). Dans l'union avec Christ, le croyant est assuré de l'écoute de Dieu et de la prise en compte de ses demandes.

Dieu est celui qui donne généreusement, gratuitement. Dans le Sermon sur la montagne, le disciple est invité à s'abandonner à Dieu avec confiance, sans inquiétude (Mt 6.31-32). La relation de filiation entre Dieu et ses enfants leur garantit que leurs besoins seront pris en compte, car Dieu est beaucoup plus fiable qu'un père humain (Mt 7.11).

L'abandon à Dieu est cependant un abandon actif : « la prière a ceci de particulier qu'elle est à la fois action et remise de l'action à Dieu. J'entre dans la prière, et je demande à Dieu d'agir¹⁵ ». Paul illustre bien cette idée dans son exhortation aux chrétiens de la ville de Philippiques : « Ne vous mettez en souci pour rien, mais, en toute chose, exposez vos besoins à Dieu. Adressez-lui vos prières et vos requêtes, en lui disant aussi votre reconnaissance » (Ph 4.6).

II.3. *La question de l'insistance*

L'encouragement à la confiance en Dieu semble être nuancé par une exhortation qui pourrait paraître contradictoire à certains : celle de prier avec insistance.

La parabole de la veuve et du juge

On la trouve premièrement dans la bouche de Jésus, avec la parabole dite du « juge inique » ou de « la veuve importune » en Luc 18.2-5. Dans une société au sein de laquelle les femmes pouvaient difficilement accéder aux tribunaux, une veuve demande à un juge que justice lui soit rendue. Ce juge a la réputation d'être irréligieux et insensible mais la veuve insiste tant qu'elle finit par obtenir gain de cause.

15. Thierry HUSER, *op. cit.*, p. 39.

Une lecture superficielle de ce texte pourrait laisser penser que qui-conque harcèle Dieu avec ses demandes, finira par obtenir leur exaucement. Dans ce cas, cela signifierait que cette parabole est une illustration de la relation du croyant avec Dieu ; mais elle présenterait alors Dieu sous un jour particulièrement inacceptable.

La solution à la difficulté soulevée se trouve dans l'objectif de la parabole donné par l'évangéliste dans le verset introductif (« pour montrer qu'il est nécessaire de prier constamment, sans jamais se décourager, Jésus raconta à ses disciples la parabole suivante »), ainsi que dans le commentaire que Jésus fait de la parabole dans les versets 6 à 8. Avec Barclay, notons que « Dieu n'est pas quelqu'un à qui il faut arracher contre son gré les dons et les faveurs ; il n'est pas non plus quelqu'un dont il faut abattre les lignes de défense¹⁶ ». Pour J. Richerd, « Dieu n'est pas comme ce juge inique, donc il faut continuer à prier parce qu'il va délivrer ses élus un jour. Il ne faut pas prier "jusqu'à" ce que Dieu exauce, mais "parce que" Dieu exauce et répond¹⁷ ». Dieu est fidèle, et le croyant est simplement invité à reproduire cette fidélité dans sa propre vie de prière, à « ne pas laisser s'installer des temps où l'on ne prie plus¹⁸ », dans une perspective d'attente et d'espérance eschatologiques.

La prière d'Élie dans l'épître de Jacques

On retrouve l'invitation à prier avec insistance dans l'épître de Jacques, de manière indirecte dans l'exemple du prophète Élie. Dans le contexte, Jacques exhorte à la prière dans différentes circonstances (Jc 5.13-16) et justifie ses exhortations par le fait que « quand un juste prie, sa prière a une grande efficacité. Élie était un homme de la même nature que nous. Il a prié avec insistance pour qu'il ne pleuve pas et il n'est pas tombé de pluie sur la terre pendant trois ans et six mois » (Jc 5.16-17). Jacques rappelle qu'Élie n'était qu'un simple être humain, parce que ce prophète était très populaire dans le judaïsme de l'époque¹⁹. Son objectif

16. William BARCLAY, *Pour mieux prier*, coll. Les Carnets de Croire et Servir, Paris, Croire et Servir, 1993, p. 11.

17. Joël RICHERD, « Atelier sur l'efficacité de la prière », *Théologie Évangélique* 1/1, 2002, p. 88.

18. Joël RICHERD, « Prier jusqu'à la fin : Exégèse de Luc 18.1-8 », *Théologie Évangélique* 5/2, 2006, p. 172.

19. Douglas J. MOO, *L'Épître de Jacques, Introduction et commentaire*, Commentaires Sator, Cergy Pontoise/Fontenay-sous-Bois, Sator/Farel, 1987, p. 171.

n'est pas ici de mettre en avant la manière dont Élie a procédé, ni sa personne, mais de souligner le fait que sa prière a été exaucée parce qu'il était juste. La prière efficace est donc accessible à toute personne, pour autant qu'elle mette sa foi en Dieu²⁰.

Le non-acharnement de Paul

Paul donne un exemple en sens inverse lorsqu'il explique aux chrétiens de la ville de Corinthe qu'il lui a été imposé une épreuve qui le tourmente, « l'écharde dans la chair » (2 Co 12.8-9). Paul ne s'acharne pas. Étant donné la gêne que lui occasionne cette écharde dans l'exercice de son ministère, il serait légitime qu'il assaille le trône de la grâce pour être soulagé. Mais il n'insiste pas et prend acte du fait que ce handicap demeurera.

Il nous apparaît donc que sur le thème de l'insistance dans la prière, les textes qui précèdent n'indiquent finalement pas de marche à suivre particulière.

III. Pourquoi serions-nous tentés de formuler des prières de négociation ?

Le dossier biblique ne semble pas encourager la pratique courante de prières de type « négociation ». La question se pose alors de s'interroger sur les raisons qui pourraient conduire les chrétiens à aller quand même dans cette voie.

III.1. L'exemple de figures évangéliques marquantes

Certains aspects de la vie de prière de quelques dirigeants évangéliques notoires du passé s'apparentaient à de la négociation ou, *a minima*, à de l'argumentation avec Dieu. Nous allons évoquer deux d'entre eux, dont l'influence *post-mortem* demeure considérable.

20. David G. PETERSON, « Prayer in the general epistles », in D.A. CARSON, sous dir., *Teach us to pray. Prayer in the Bible and the world*, Grand Rapids/Carlisle, Baker/Paternoster, 1994, p. 112.

George Müller

Figure majeure du mouvement dit des « Frères », au XIX^e siècle, et directeur d'orphelinat, George Müller pensait qu'il était juste de « plaider » avec Dieu, en s'appuyant sur Matthieu 7.7 : « Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. »

L'un de ses biographes²¹ note qu'il priait en présentant des arguments. Il avait dressé une liste de onze raisons pour lesquelles Dieu allait et devait l'exaucer. Il venait devant Dieu comme un avocat devant un juge, suivant en cela ce qu'il pensait être l'exemple d'Abraham ou de Moïse (pour ne citer qu'eux). Conscient du fait qu'il n'est pas nécessaire d'essayer de convaincre Dieu, il partait du principe que Dieu prend plaisir à entendre une argumentation bien ordonnée mettant en parallèle ses promesses et nos requêtes. Voici ce qu'il défendait : Dieu ne pouvant se renier lui-même, en lui prouvant, par sa Parole, ses promesses et son caractère, qu'il doit l'exaucer, l'être humain démontre à sa propre foi que Dieu lui a donné le droit de réclamer avec assurance un exaucement.

Eu égard à ce que nous avons relevé dans la partie I, cette manière de penser et de généraliser nous paraît contestable. Cependant, son exemple est souvent cité en modèle, et il est clair qu'il a un côté particulièrement impressionnant. On peut penser que George Müller était quelqu'un d'exceptionnel, qui avait reçu un don spirituel spécifique dans le domaine de la prière (cf. 1 Co 12.9), en relation avec son ministère spécifique. Mais il n'est pas forcément souhaitable pour chaque chrétien d'essayer de reproduire sa pratique.

Hudson Taylor

Cette même expression – « plaider » avec Dieu – se retrouve dans une biographie du missionnaire Hudson Taylor, concernant sa conversion :

Je ne savais pas alors ce qui se passait dans le cœur de ma mère. Elle se leva de table à ce moment-là avec un désir intense de voir son fils se convertir et sentant qu'absente de chez elle et ayant plus de temps que d'ordinaire, elle

21. Arthur T. PIERSON, *George Müller of Bristol and his Witness to a Prayer-Hearing God*, New York, Baker and Taylor, 1899, <http://www.gutenberg.org/files/26522/26522-h/26522-h.htm> (consulté le 1^{er} décembre 2013).

avait là une occasion particulière de plaider avec Dieu pour mon salut. Elle se retira dans sa chambre, ferma la porte à clef, et décida de ne pas sortir avant d'avoir obtenu l'exaucement. Elle intercédait pendant des heures, jusqu'au moment où elle put [*sic*] bénir Dieu : car Il lui révélait par son Esprit que la conversion de son fils était maintenant un fait accompli²².

On objectera peut-être qu'il ne s'agit pas ici d'un épisode où Hudson Taylor a lui-même prié, mais étant donné l'importance de l'exaucement, à savoir son salut, les termes qu'il emploie pour le relater, et l'influence qu'il a exercée dans le monde entier à la suite de sa conversion, cette manière de s'exprimer ne peut laisser ses lecteurs indifférents et ils l'associeront inmanquablement à sa vie.

III.2. L'influence de la société

Les croyants sont influencés par la société dans laquelle ils vivent, qu'ils en soient conscients ou non, et leur relation avec Dieu est souvent le reflet des relations qu'ils ont avec les autres. On trouve dans l'Ancien Testament des exemples de négociations indépendantes de la prière, par exemple dans l'histoire de Jacob (voir les épisodes de marchandage avec son beau-père Laban, Gn 30-31, ou lors de sa lutte avec l'ange à Péniel, Gn 32.25-31), qui font le lien entre les pratiques spirituelles et les pratiques sociales.

Vivant dans une société dans laquelle la gratuité n'existe que très rarement, il n'est pas étonnant que les chrétiens du XXI^e siècle soient tentés de négocier. Les enfants le comprennent très rapidement dans leurs relations avec leurs parents ! Intégrer la notion de grâce à la vie de prière est donc quelque chose qui n'est pas naturel à l'homme moderne.

De plus, la société occidentale met en avant l'accomplissement de soi. L'être humain est encouragé à être acteur de sa vie, à tout garder sous son contrôle. La peur de l'inconnu et la recherche de la sécurité sont universelles. La négociation peut donc être un moyen de chercher à garder la main, même au sein de la vie de prière, comme si certaines choses pouvaient encore dépendre de soi-même. Cette attitude est symptomatique

22. Docteur et Mme Howard TAYLOR, *Hudson Taylor, enfance et jeunesse, La croissance d'une âme*, Vevey, Groupes Missionnaires, 1947, p. 29. <http://www.regard.eu.org/Livres.6/Hudson.Taylor.1/index.html> (consulté le 1^{er} décembre 2013).

d'une société de l'action qui ne peut accepter le repos et l'abandon auxquels convie l'Évangile.

Dans le cas de sociétés dominées par des systèmes religieux de type animiste, ou même par des monothéismes ou polythéismes centrés sur les œuvres méritoires, la négociation peut faire également partie de la culture ambiante. En effet, la notion de sacrifice, ou d'œuvres, est souvent perçue ou vécue comme une manière d'obtenir quelque chose de la part des divinités, ou de la part du monde invisible. En ce sens, la négociation fait partie intégrante de la vie religieuse. Un chrétien vivant dans ce type de société peut être de ce fait influencé par cette vision des choses, et la reproduire malgré lui dans sa vie de piété.

III.3. Les mouvements de l'âme

Comme le souligne le psychologue Pablo Martinez, « notre tempérament, notre personnalité et le vécu du moment influencent de façon active le *comment* nous prions et *ce que* nous prions, ou encore la manière et la matière de notre prière²³ ». Jésus l'expérimente dans son humanité. Dans le jardin de Gethsémané, lorsque « l'angoisse le saisit, sa prière se fit de plus en plus pressante » (Lc 22.44).

La volonté de négocier avec Dieu, ou d'argumenter avec lui, peut être vue comme le signe d'un état psychologique particulier. Même si elle n'est pas recommandée expressément par la Bible, les mouvements de notre âme peuvent nous amener à nous placer dans une attitude de négociation avec Dieu, car notre être n'est pas purement rationnel. On peut faire le rapprochement avec la manière dont certains psalmistes vont jusqu'à se plaindre de leur situation devant Dieu (cf. Ps 74.1), alors qu'ils savent que ce dernier est puissant et souverain sur les circonstances de leur vie (cf. Ps 74.12).

Négocier avec Dieu est quelque chose que nous faisons lorsque nous sommes le plus vulnérable, le plus désespéré, et le plus terrifié. Lorsque nous n'avons plus d'autre issue et que la situation dans laquelle nous nous trouvons est si morne que nous sommes prêt à avoir recours à n'importe quelle option. [...] nous le faisons parce que nous n'arrivons pas à faire autrement – parce que nous devons essayer quelque chose et que nous

23. Pablo MARTINEZ, *Psychologie de la prière*, dans *Redécouvrir la prière*, Valence, Ligue pour la Lecture de la Bible, 2008, p. 117.

n'avons plus d'autre solution. Négocier avec Dieu est parfois notre seul moyen pour ne pas devenir fou²⁴.

Il convient bien entendu de rappeler que l'être humain tel que l'anthropologie biblique le décrit est un être responsable devant Dieu (cf. Rm 2.6-10). Cela vaut également pour la relation qu'il entretient avec ce dernier. Ses mouvements psychologiques ne sauraient donc excuser une vie de prière qui serait en désaccord avec ses propres convictions. Cependant :

Ces influences très réelles sur la vie de prière dérivent de notre structure intime, de notre essence humaine. De telles influences ne sont pas négatives en elles-mêmes. Nous ne devons pas toujours les voir comme un frein ou une limitation. [...] Nous devons accepter cette réalité comme étant l'une des sphères dans lesquelles l'Esprit Saint peut agir²⁵.

III.4. Une vision de Dieu « particulière »

La compréhension que nous avons de la personne de Dieu influence notre manière de nous adresser à lui. Vouloir négocier avec lui pourrait ainsi être le révélateur d'une vision particulière de qui il est.

Dieu a-t-il besoin de quelque chose ?

Les personnages tant bibliques qu'historiques que nous avons cités jusqu'à présent n'entrent pas dans ce cas de figure, mais certaines velléités négociatrices peuvent reposer sur l'idée que l'on dispose de quelque chose que la personne avec laquelle on négocie n'a pas, et dont elle pourrait avoir besoin. Des jeux de pouvoir sont alors à l'œuvre.

L'idée que l'être humain pourrait avoir quelque chose dont Dieu lui-même aurait besoin²⁶, ou qu'il n'aurait pas et souhaiterait obtenir, est en contradiction avec l'aséité que la Bible lui attribue. Dieu se suffit à lui-

24. Nathan AASENG, http://www.salemluth.net/122108god_and_the_art_of_the_deal.htm (consulté le 5 mars 2014), notre traduction.

25. Pablo MARTINEZ, *op. cit.*, p. 119.

26. On retrouve l'idée que Dieu a des besoins chez certains faiseurs d'opinion contemporains. Le pasteur coréen David (Paul) Yonggi Cho affirme par exemple : « [...] le Christ dépend de vous et de votre parole pour libérer sa présence » (cité par Wolfgang BÜHNE, *La Troisième vague... le plus grand Réveil de l'histoire de l'Église*, Tassin, Maison de la Bible, 1992, p. 66).

même et n'a besoin de rien. De plus, tout ce que nous avons et ce que nous sommes nous viennent de lui. Paul exprime cette asymétrie entre Dieu et l'être humain : « qui lui a fait des dons pour devoir être payé de retour? » (Rm 11.35). Et dans son discours sur l'Aréopage, il rappelle qu'« [il] n'a pas besoin non plus d'être servi par des mains humaines, comme s'il lui manquait quelque chose. Au contraire, c'est lui qui donne à tous les êtres la vie, le souffle et toutes choses » (Ac 17.25).

Dieu est-il notre égal²⁷?

Dans certaines cultures, par exemple la culture chinoise, on ne peut négocier qu'avec des personnes qui nous sont égales d'un point de vue hiérarchique. Dans ce type de contexte, affirmer que l'on peut négocier avec Dieu pourrait être perçu comme une négation de sa transcendance. En pensant pouvoir négocier avec Dieu, n'y a-t-il pas un risque de le ramener à notre niveau? Bien entendu, la question de la négociation peut impliquer un grand respect entre négociateurs, mais leurs motivations ne sont pas toujours pures ni dénuées d'arrière-pensées.

On peut considérer que Dieu veut que les êtres humains soient des partenaires dans l'accomplissement de son plan éternel (cf. IV.4). Mais le fait d'avoir établi un partenariat ne signifie pas égalité en dignité ou en hiérarchie entre les parties prenantes. Être partenaire avec Dieu signifie simplement que Dieu souhaite associer l'être humain à sa vision des choses, à son œuvre. Dans la Bible, cela se matérialise entre autres par la conclusion d'alliances entre Dieu et les hommes²⁸, alliances asymétriques entre un protecteur et des protégés. Comme le dit Thierry Huser, « il est important de rendre à Dieu ce qui lui revient. Le fardeau de la direction du monde, de la réalisation de son grand dessein repose sur ses épaules. Il n'est pas juste, et serait présomptueux, de faire reposer ce dessein sur nos épaules, en tant qu'intercesseurs²⁹ ».

27. Là encore, nous estimons que les personnages bibliques ou historiques (Abraham, Moïse, George Müller, etc.) que nous avons cités précédemment ne sont pas concernés par cette difficulté.

28. Émile NICOLE, « Alliance », dans *Le Grand Dictionnaire de la Bible*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2004, p. 41-45.

29. Thierry HUSER, *La prière, quel vis-à-vis avec Dieu?*, p. 41.

Dieu peut-il être influencé ?

L'issue d'une négociation est toujours évaluée en termes d'efficacité. Une négociation est positive, ou négative. On parvient à un accord, ou on n'y parvient pas. L'efficacité de la négociation repose sur les épaules des parties en présence. Or, dans la prière, l'efficacité de la prière dépend exclusivement de Dieu, dans sa souveraineté. Vouloir négocier avec lui ne serait-il pas considérer que la souveraineté de Dieu est au moins en partie limitée ? José Martinez pose le problème de manière assez directe, en proposant ensuite une approche qui permet de le résoudre :

Par ses requêtes, l'homme peut-il entraîner Dieu à agir différemment de ce qu'il avait prévu ? La question en elle-même révèle une certaine incompréhension de la nature de Dieu et de sa façon d'agir. Plus encore, elle semble envisager la possibilité que le Créateur de l'univers devienne esclave de sa création³⁰.

Si, descendant des hauteurs inaccessibles de l'éternité, nous situons les actions divines sur le plan temporel de l'histoire, nous observons un élément de contingence. Dieu ne change pas dans son caractère, mais il agit selon le déroulement des événements humains et, en certaines circonstances, sa décision initiale se modifie. Le livre de Jonas en est une illustration³¹.

A contrario, nier catégoriquement la possibilité de négocier avec Dieu au nom de sa souveraineté, en faisant de la liberté humaine une illusion, n'est pas en accord avec la vérité biblique et témoigne d'une mauvaise compréhension de ce qu'est la souveraineté de Dieu. La prière de demande ou d'intercession est une causalité seconde que Dieu a prévue dans son plan. Carson traite de cette question comme étant l'une des multiples tensions que l'on trouve dans la Parole de Dieu, et avec lesquelles le croyant doit composer :

la Bible nous présente un Dieu qui est à la fois totalement souverain et qui entend et exauce les prières. Si nous n'apprenons pas à gérer ces deux vérités simultanées, toute notre conception de Dieu sera erronée. De plus, notre vie de prière oscillera continuellement entre un fatalisme résigné qui

30. José MARTINEZ, *Théologie de la prière*, dans *Redécouvrir la prière*, Valence, Ligue pour la Lecture de la Bible, 2008, p. 290.

31. *Ibid.*, p. 291.

ne demande rien et une insistance désespérée qui ne doit pas beaucoup à la foi³².

Et d'ajouter que la « Bible nous présente une grande variété d'approches de Dieu, que nous devons intégrer dans notre propre vie. Cette diversité, en somme, ne fait que refléter les multiples aspects de la relation que nous devons entretenir avec le Dieu de la Bible³³ ».

IV. La prière comme relation

La prière biblique se donne comme relation avec un Dieu qui n'est pas pure transcendance et auquel l'être humain peut s'adresser. Elle est réponse à la Parole de Dieu³⁴ qui s'est révélé et attend des hommes qu'ils viennent à lui. La Bible présente des relations entre Dieu et des individus ou des groupes d'individus. Nous nous intéresserons de manière plus particulière à la relation interpersonnelle.

IV.1. L'unicité de la relation

Toute relation est par définition unique, car elle implique deux individus. Un examen global de la Bible permet de se rendre compte que ce principe s'applique aux relations avec Dieu. La particularité des relations avec Dieu est que Dieu ne change pas (cf. Ml 3.6), ce qui induit une stabilité dans la relation qui ne peut être présente dans une relation entre êtres humains, par nature changeants.

La personne de Dieu est immuable, son amour et sa fidélité garantissent qu'il traite chaque personne de manière équitable (cf. Ac 10.34-35). De ce fait, chaque croyant peut tirer un enseignement des relations que ses prédécesseurs dans la foi ont nouées avec lui, et en particulier de celles qui sont présentées dans la Bible (cf. Hé 12.1). Au-delà du fait de se demander si Abraham, Moïse ou Josaphat sont des exemples à suivre ou non, ils constituent des modèles de relation avec Dieu, en particulier par la confiance avec laquelle ils s'adressent à lui. Cela ne dispense cependant pas chaque croyant de tisser sa propre relation avec Dieu (cf. Lc 10.27) dans la prière. Selon Thierry Huser, la prière peut être définie

32. D.A. CARSON., *La prière renouvelée*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2005, p. 32.

33. *Ibid.*, p. 33-34.

34. Eugene H. PETERSON, *Les Trois angles de la croissance dans le service chrétien*, Québec, La Clairière, 1998, p. 39.

comme « un mouvement ayant pour but de communiquer avec Dieu (ou une divinité), par l'expression de sentiments ou de besoins³⁵ », lesquels sont propres à chacun. La relation sera donc ancrée dans les Écritures, mais également dans les modalités particulières de la vie quotidienne de chacun.

Packer synthétise bien cette idée, en considérant que

la vie de prière de chaque chrétien, comme chaque mariage, présente des caractéristiques que l'on retrouve chez d'autres, mais aussi un caractère absolument unique. Vous êtes vous et je suis moi, et chacun doit trouver sa propre approche de Dieu. [...] Il n'existe pas de recette pour bien prier [...]. La prière [...] est une relation active et personnelle, une sorte d'amitié, avec le Dieu vivant et son Fils Jésus-Christ. En tant que telle, elle dépend davantage de Dieu que de nous-mêmes. [...] Il en va de la prière comme de toutes les relations : vous devez découvrir, par tâtonnements successifs, ce qui vous convient et c'est en priant que vous apprenez à prier. [...] Le seul impératif est de rester dans les limites bibliques. À l'intérieur de ce cadre, comme le dit John Chapman, « priez comme vous savez le faire et n'essayez pas de prier comme vous ne savez pas le faire »³⁶.

IV.2. La tentation de la méthode

La prière biblique n'est pas une méthode. La tentation de la traiter ainsi est pourtant très présente pour le chrétien. De nombreux ouvrages sur la prière sont de simples modes d'emploi dont l'objectif est d'expliquer comment nous devons rendre notre prière « efficace ». Ce type de vision des choses pourrait donner l'impression qu'une prière « inefficace » ne servirait à rien. Nous nous intéressons souvent plus au résultat, alors qu'une relation n'a pas pour objectif de parvenir à un résultat tangible, contrairement à une négociation.

La prière est décrite par certains comme la respiration de l'âme³⁷, ce qui sous-entendrait qu'elle est naturelle. William Barclay fait pourtant remarquer que « les actes les plus simples et les plus naturels ont [leur] technique ; à plus forte raison on doit apprendre à se servir de ses biens

35. Thierry HUSER, *op. cit.*, p. 3.

36. Cité par D.A. CARSON., *op. cit.*, p. 40-41.

37. Nous n'avons pu trouver l'origine exacte de cette expression, mais nous la retrouvons déjà chez Tertullien.

les plus précieux. Il n'en va pas différemment de la prière³⁸ ». Un nouveau-né n'a normalement pas besoin d'apprendre à respirer. Cependant, pour une raison ou une autre, un accident peut advenir et conduire à devoir le placer sous assistance respiratoire. En ce qui concerne la vie de prière, tous les êtres humains ont été concernés par un accident majeur, le péché, qui a rendu impossible une relation naturelle avec Dieu (cf. Rm 3.23). Par la nouvelle naissance, l'être humain entre en relation avec son Créateur, et doit apprendre une nouvelle manière de vivre qui lui était jusque-là étrangère (cf. Ép 4.22-24). Il doit notamment apprendre à prier. Cela justifie donc une pédagogie de la prière, plutôt que l'enseignement d'une technique de prière. Mais il est sans doute toujours plus aisé de privilégier ce que dénonce Richard Foster : « [préférer] la recherche des techniques à celle de l'intimité³⁹ ». Même s'il existe des techniques pour créer ou renouveler l'intimité, elle ne saurait s'y limiter.

IV.3. Une relation aux multiples facettes

Différents moments de la prière peuvent être vécus par les enfants de Dieu : adoration, demande, intercession, etc. Certains ont mis en place à ce titre une typologie des prières, afin de rendre compte des différentes facettes de l'expérience de prière des chrétiens. Cet effort louable de tentative d'analyse et de compréhension de ce qui peut être vécu dans la prière revêt cependant un danger. Celui de laisser percevoir la prière comme une addition de différents types de prière, alors qu'elle forme un tout. Cela pourrait induire chez certains lecteurs le travers que nous avons dénoncé dans la partie qui précède, à savoir l'idée que la prière est une technique en vue de communiquer avec Dieu.

Considérer la prière comme une relation permet de rendre compte de toutes les expériences de prière de tous les chrétiens, quel que soit leur milieu ecclésial. Certaines personnes ont pu vivre des expériences très particulières et recevoir des exaucements sortant de l'ordinaire. Cela suscite chez certains observateurs de l'envie, de la suspicion, ou des réactions pouvant nuire à l'unité du corps de Christ. S'il est juste de dénoncer certains excès au nom de la défense de la vérité révélée, le regard sur la

38. William BARCLAY, *op. cit.*, p. 8.

39. Richard FOSTER, *La prière. À la découverte de la vraie demeure du cœur*, Deerfield, Vida, 1995, p. 269.

prière des autres serait sans doute plus juste s'il intégrait plus souvent la conscience qu'il s'agit d'une relation entre le croyant et Dieu, guidée par le Saint-Esprit.

IV.4. Une relation de partenariat

Dans la prière, Dieu cherche à établir un partenariat avec les croyants. Cela est particulièrement manifeste dans la demande ou l'intercession. Dieu étant souverain et tout-puissant, rien ni personne ne l'empêche d'agir à sa guise. Cependant, la Bible présente également le fait que la prière peut être efficace (Jc 5.16). Dieu fait dépendre parfois son action de la prière de ses enfants et en fait ainsi ses partenaires. Karl Barth considère qu'il « n'agit pas de la même façon si nous prions ou non. La prière a une influence sur l'action, sur l'existence de Dieu. C'est ce que signifie le mot "réponse"⁴⁰ ».

Dieu n'agit jamais de manière contraire à sa volonté. De ce fait, la prière n'est efficace que si elle va dans le sens de la volonté de Dieu. L'aspect relationnel, la connaissance de la personne et de la pensée de Dieu, prend ici toute son importance. Il s'agit de comprendre ce qui lui tient à cœur, de devenir partenaire de ses priorités. Selon Carson, « un des points essentiels de l'intercession consiste à rechercher, à la lumière de l'Écriture, ce que Dieu veut que nous lui demandions⁴¹ ». Ce faisant, la personne qui prie fait siennes les préoccupations de Dieu et les intériorise. Une œuvre de transformation intérieure s'opère alors, car la volonté de Dieu est mue par son caractère et ses attributs, par exemple son amour et sa justice. L'intimité et l'harmonie avec Dieu, ainsi qu'avec les autres membres du corps de Christ, s'en trouvent renouvelées et approfondies.

Les demandes que le chrétien est appelé à formuler ne peuvent être exaucées que dans le cadre de son union avec Christ (cf. Jn 15.7). Dieu peut certes exaucer les demandes de personnes qui ne le connaissent pas, mais ce n'est pas le cours normal des choses tel que la Bible le présente (cf. Jn 9.31). En ce sens, les prières de demande de l'Ancien Testament ne peuvent totalement servir de modèle, car le chrétien a le privilège de pouvoir apposer le nom du Christ sur ses demandes (cf. Jn 14.13).

40. Cité par José MARTINEZ, *Théologie de la prière*, p. 287.

41. D.A. CARSON., *op. cit.*, p. 34.

Prier au nom de Jésus n'a de sens véritable et d'efficacité que lorsque nous nous identifions au Christ, au point que sa volonté devienne notre volonté, nos intérêts ceux de son Royaume; [...] dans la perspective des desseins du Père et à la lumière de sa Parole. [...] nous ne pouvons sceller par le nom de Jésus des prières que lui n'aurait jamais prononcées⁴².

C'est le sens de cette parole de Jean : « Mes chers amis, si notre cœur ne nous condamne pas, nous sommes pleins d'assurance devant Dieu. Il nous donne tout ce que nous lui demandons, parce que nous obéissons à ses commandements et que nous faisons ce qui lui plaît » (1 Jn 3.21-22).

IV.5. L'enjeu de l'attitude intérieure

Au-delà des mots qui sont employés en s'adressant à Dieu, l'attitude intérieure avec laquelle le croyant s'approche de lui revêt un aspect primordial. L'Écriture montre des exemples d'humilité dans la prière, même lorsque la personne qui la formule semble faire preuve d'une grande hardiesse. Dans la prière en faveur de Sodome et Gomorrhe, la multiplication des formules d'apaisement et d'abaissement (cf. Gn 19.27, 30-32) donne l'impression qu'« Abraham sent bien que sa hardiesse peut très vite dégénérer en impudence, justement s'il oublie que sa prière a un caractère hardi »⁴³. L'humilité requise est soulignée par le fait que le croyant ne sait souvent pas quoi prier. Il a besoin de l'aide du Saint-Esprit, comme le rappelle l'apôtre Paul : « [...] l'Esprit vient nous aider dans notre faiblesse. En effet, nous ne savons pas prier comme il faut, mais l'Esprit lui-même intercède en gémissant d'une manière inexprimable » (Rm 8.26). En réalité, la liberté dont nous disposons dans l'exposition de nos prières rend la hardiesse facultative et laissée à l'appréciation de chacun, comme le montre l'examen du thème de l'insistance dans le Nouveau Testament (cf. § « II.3 La question de l'insistance »).

La tonalité qui est donnée à la prière est importante. S'appuyer sur les attributs de Dieu pour souligner la confiance que l'on a en Lui est acceptable, comme le font Abraham ou Josaphat (cf. I). Envoyer ses attributs à la face de Dieu pour lui rappeler ses promesses et lui dire : « vas-y,

42. José MARTINEZ, *Théologie de la prière*, p. 244-245.

43. Joël RICHERD, *L'efficacité de la prière de demande et les difficultés dogmatiques qui s'y rattachent*, p. 49.

maintenant, au travail », l'est sans doute beaucoup moins, car « jamais dans l'Écriture Dieu n'est instrumentalisé⁴⁴ ». De la même manière, dire à Dieu que l'on conditionne une action de notre part à une action préalable de sa part peut être considéré comme de la tentative de négociation. Mais si cela est exprimé en se rappelant que Dieu n'est redevable de rien à personne, il peut s'agir simplement d'une manière de reconnaître avec humilité une incapacité à agir par soi-même et de s'en remettre à la grâce de Dieu⁴⁵.

En tous les cas, « la prière est une "marche" avec Dieu. Elle inclut le temps. Elle permet des formules qui ne sont pas tout de suite parfaites⁴⁶ ». Toute relation est conditionnée par l'état dans lequel sont les parties prenantes. Le Créateur sait ce que sont les êtres humains. Il sait ce qu'ils vivent (cf. Ac 1.24). Ils ne sont parfois que des petits enfants complètement perdus, bien loin de l'idéal de maturité auquel chaque croyant aspire (cf. Ép 4.13). « Il y a place, dans la prière, pour un vrai cheminement : le croyant se présente devant Dieu à partir de ce qu'il vit ; les Psaumes nous montrent qu'il y a place pour des cheminements divers⁴⁷. » Et ce cheminement peut inclure à un moment donné une certaine forme de négociation.

Conclusion

La négociation peut-elle être considérée comme une forme valable de l'intercession ou de la prière de demande ? L'examen des textes bibliques nous conduit à émettre des réserves à ce sujet. Mais techniquement, rien ne nous empêche d'essayer, et, dans notre faiblesse, nous pouvons y être conduits, parfois sans intention initiale.

La bonne nouvelle est que si nous tentons de négocier avec Dieu, sa bienveillance le conduit à traiter avec nous là où nous en sommes, avec notre théologie dépenaillée et notre compréhension insuffisante de qui il est. Dans la mesure où il est souverain sur tout, Dieu peut même utiliser nos piètres tentatives de négociation avec lui pour accomplir ses desseins net-

44. Thierry HUSER, *op. cit.*, p. 30.

45. Louis PRONTNICKI, <http://mapleglenchurch.org/2013/09/september-22-2013-sermon-can-you-bargain-with-god-numbers-211-3/> (consulté le 5 mars 2014).

46. Thierry HUSER, *op. cit.*, p. 51.

47. *Ibid.*, p. 50.

tement plus glorieux! Dieu est souverain et miséricordieux si nous essayons de négocier avec lui⁴⁸.

Cependant, le simple fait de nous poser la question de savoir si nous pouvons ou non négocier avec Dieu nous fait courir le risque de considérer la prière comme une méthode, tentation à laquelle il convient de résister. « Ne réduisons jamais la prière au simple moyen d'obtenir quelque chose : nous avons aussi, nous-mêmes, à y être transformés⁴⁹ ».

Et reconnaissons avec humilité que dans la Parole, « ce n'est pas à nous de convaincre Dieu mais plutôt Dieu qui veut nous convaincre de l'invoquer⁵⁰! ».

48. Louis PRONTNICKI, *op. cit.*, notre traduction.

49. Thierry HUSER, *op. cit.*, p. 31.

50. Emmanuel BOZZI, *52 méditations pour prier*, Marpent, BLF Europe, p. 41.